



Certificat de protection volontaire du climat

La Fondation PME Clima confirme que

PROMEA Assurances sociales

a apporté une contribution volontaire à la protection du climat par les quantités de CO₂ suivantes qui sont compensées dans des projets de qualité tels que le reboisement en Uruguay:

Quantité de CO₂ compensée:

28.04 t (Compensation totale)

Secteur compensé:

Chauffage, Électricité, Voyages d'affaires

Validité

2026

Winterthur, 4. Décembre 2025

Matthias Baumberger
Directeur

Numéro de certificat: **040336J12**

Fondation PME CLIMA • Rudolfstrasse 13 • 8400 Winterthur

La Fondation PME CLIMA est d'après la loi fédérale une Fondation à but non-lucratif, exonérée d'impôt, qui fonctionne pour protéger le climat.